



Saison 2025/202

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES ARBITRES (Bureau)

Procès-verbal n°05

Réunion du :	Vendredi 13 mars 2025
A :	18 h 45 à la Maison du Football
Présidence :	M. Guillaume LAMBERT-COUCOT
Présents :	Mme Sonia RIGAUD MM. Michel CHRISTMANN, José LORENZO, Jean Pierre MONNERET, Xavier MONOT. André PICHOT et David ROCHET
Excusé :	M. Didier VINCENT
Invités :	M. Daniel CHABOT et Gwenaël MARTIN.

1. Accueil de Daniel CHABOT

Guillaume LAMBERT-COUCOT, Président de CDA nous présente Daniel CHABOT, ancien CTRA de la Ligue de Paris, qui intègre la CDA pour lui faire bénéficier de son expérience dans de nombreux domaines. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Commission.

2. Approbation du dernier PV de CDA plénière du 19-12-2025

La Commission approuve le dernier PV de CDA Plénière du 19-12-2025 à l'unanimité.

3. Condoléances / Félicitations / Remerciements / Prompt rétablissement

La Commission adresse ses plus sincères condoléances à Michel CHRISTMANN suite au décès de sa sœur.

La Commission remercie le club de Bresse Jura Foot pour le prêt de ses installations dans le cadre de la dernière FIA des 21, 22 et 28 février, et en particulier M. Jean Claude MOULON qui a géré l'accueil des participants et l'intendance pendant ces 3 journées de formation.

La Commission adresse ses félicitations à Michel CHRISTMANN pour l'obtention de la médaille d'Or de la Ligue Bourgogne Franche Comté.

La Commission souhaite un prompt rétablissement à tous les arbitres blessés.

La Commission adresse ses encouragements et son soutien à Romain CARRE qui a rencontré des difficultés lors de la direction d'un match.

4. Courriers

- Mail de Sébastien MANGEL en date du 10 mars faisant part de son incompréhension suite à un rapport d'observation le concernant. La Commission accuse réception de ce courrier et en prend note.
- Mail de Xavier DEROZE en date du 19 février faisant part de son souhait d'arbitrer en futsal au niveau Ligue. La CDA valide cette candidature et propose à Daniel CHABOT de l'observer sur un match de 2^{ème} partie de saison avec à la clé l'établissement d'un rapport conseil.



- Mail de Yoann ROSAY, arbitre du District de Côte d'Or, en date du 21 février, et faisant part de son souhait de venir arbitrer dans le Jura puisqu'il réside à Chatenois. La Commission accepte volontiers cette demande et lui souhaite la bienvenue dans le District du Jura à partir de la saison 2026-2027.

5. Projet arbitrage

Suite à la réunion récente d'un groupe de travail « projet arbitrage », Gwenaël MARTIN, présente les propositions et actions concrètes retenues pour développer et faire évoluer l'arbitrage dans les 3 volets suivants :

- Vie de la CDA
- Formations à destination des arbitres
- Accompagnement des clubs.

Ces propositions seront présentées au Comité Directeur lors d'une prochaine réunion.

6. Bilan FUTSAL

André PICHOT fait un retour sur la saison FUTSAL associé, et précise que toutes les rencontres de FUTSAL ont été couvertes par le corps arbitral.

33 arbitres ont été formés avant le début des compétitions, et le bilan est plutôt satisfaisant malgré la spécificité de l'arbitrage FUTSAL très différent de l'arbitrage des matchs de compétition en plein air !

7. Candidats à voir en pratique

Les examens pratiques sont déjà bien avancés, les quelques candidats non encore évalués en pratique le seront rapidement.

Il reste à ce jour 14 candidats à évaluer avant la date butoir du 15 avril, et le désignateur examen, Edgar BOUCHERON, fait le maximum pour que ces candidats soient vus le plus rapidement possible.

8. Festival U13 PITCH du 28 mars 2026

Le Festival U13 PITCH aura lieu à Molinges le samedi 28 mars

6 jeunes arbitres seront désignés pour officier sur cette journée

Il serait souhaitable que 4 accompagnateurs soient présents pour accompagner ces arbitres sur chacun des 4 terrains : un appel à candidature va être lancé auprès des membres de CDA pour connaître leur disponibilité.

9. Rattrapage tests physiques des arbitres de District

Le rattrapage des tests physiques a pu se faire le samedi 28 février dans le cadre de la FIA dispensée à Bletterans.

2 autres dates ont été retenues pour les arbitres indisponibles ou blessés lors de cette séance de rattrapage :

- Le 15 mars à Molinges
- Le 23 mars à Mervans

10. Absences du mois

Absences relevées : le club a 10 jours suite à la parution du PV pour faire appel (uniquement par écrit) :

- **25 février 2026** : Ali BEN LARBI (JURA DOLOIS) – Match U15 D1 FOUCHERANS – GJ PORTE DU JURA (1^{ière} Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).

Absences confirmées suite au PV de la réunion de CDA Plénière du 19-12-2025 :

- **29 novembre 2025** : M. Nathan VERJUS (Champagnole) – U15 D2 : Macornay/Montmorot 2 – Montmorot/Macornay 1 (1^{ière} Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).



- **14 décembre 2025** : M. Stéphane GUY – Départemental 3 – Poule A : Beaufort 1 – Perrigny 1 (1^{ière} Absence - Amende 40 € + 2 matchs de suspension).

La Commission rappelle que les sanctions administratives de la Commission Départementale des Arbitres sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel qui juge en dernier ressort.
(Art. 190 des RG de la FFF)

11. Réserve Technique

La Commission examine une réserve technique posée par l'entraîneur de Beaufort/Sud Revermont, à l'issue du match de Coupe Sport2000/Crédit Mutuel du 15 février 2026 opposant Vaux 1 à Beaufort/Sud Revermont 2.

- Réserve non confirmée.
- Après examen du dossier, la Commission juge que cette réserve technique n'est valable ni sur le fond, ni sur la forme et classe ce dossier sans suite.
- Frais d'ouverture de dossier : 35 € à Beaufort/Sud Revermont.

12. Discipline

André PICHOT fait remarquer que certains arbitres ne détaillent pas suffisamment leurs rapports disciplinaires. La Commission encourage ces arbitres à donner davantage de détails lorsqu'ils relatent des faits de match occasionnant des sanctions disciplinaires.

Il est également rappelé aux arbitres qu'ils peuvent prendre contact avec un membre de CDA pour solliciter de l'aide lors de la rédaction de ces rapports.

La commission adressera un courrier aux arbitres concernés pour les encourager à être plus précis lors de la rédaction des rapports.

Rappel aux Arbitres :

Les rapports disciplinaires doivent parvenir au District au plus tard le **Mardi avant 17h**.

En cas de non envoi de rapport disciplinaire ou envoi hors délai, une **amende de 50 euros** sera infligée à l'arbitre fautif et cette dernière sera déduite de ses frais d'arbitrage versés par le District du Jura

13. Tour de table

Chacun a possibilité de s'exprimer, faire des remarques ou exposer son point de vue sur divers sujets en rapport avec les thèmes abordés par la CDA.

- David ROCHET évoque le problème des protège-tibias mal fixés lors des rencontres de FUTSAL, pouvant générer des glissades lorsque des joueurs mettent le pied dessus.
- Daniel CHABOT fait part de sa satisfaction d'avoir participé à sa 1^{ière} réunion de CDA.

14. Prochaine CDA

La prochaine date de réunion de CDA est fixée au vendredi 24 avril à 18 h 45 au siège du district
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Jean Pierre MONNERET
Secrétaire CDA

Guillaume LAMBERT
Président CDA